

sujets suivants: heures de travail, repos hebdomadaire et salaires minima. Des doutes ayant surgi au sujet de la compétence légale du Parlement du Dominion pour disposer de ces questions, la chose fut soumise à la Cour suprême du Canada et plus tard au comité judiciaire du Conseil Privé. Celui-ci, rendant jugement en janvier 1937, décréta que les trois statuts étaient ultra vires.

A la session de 1935 des résolutions furent adoptées approuvant trois autres projets de convention de la Conférence Internationale du Travail, sujets à ratification, notamment: l'engagement des matelots; la sauvegarde des ouvriers employés au chargement ou au déchargement des navires et indication des poids sur les colis lourds transportés par vaisseau.

Section 5.—Les syndicats ouvriers au Canada.

Le ministère du Travail publie un rapport annuel sur les organisations ouvrières du Canada lequel décrit la composition et l'évolution des diverses associations de salariés au Canada et donne la statistique et autres renseignements sur les effectifs, les bénéfiques et l'enregistrement des syndicats ouvriers, etc.

Nombre d'adhérents de tous les syndicats ouvriers au Canada.—Les effectifs des organisations ouvrières au Canada à la fin de l'année 1936 suivant le ministère du Travail, sont comme il suit: organisations internationales, 1,896 unions locales comptant 174,769 membres; corps centraux canadiens, 740 unions locales et 83,841 membres; unités indépendantes, 60 associations comptant 18,863 membres; 190 unions nationales catholiques et 45,000 membres; grand total, 2,886 unions locales et 324,473 membres. Comparativement à 1935, ceci représente une augmentation de 158 unités locales et 41,769 membres. Le tableau 4 montre, par année, le nombre d'adhérents aux unions ouvrières depuis 1911.

4.—Membres des unions ouvrières du Canada, 1911-36.

Année.	Membres.	Année.	Membres.	Année.	Membres.
1911.....	133, 132	1920.....	373, 842	1929.....	319, 476
1912.....	160, 120	1921.....	313, 320	1930.....	322, 429
1913.....	175, 799	1922.....	276, 621	1931.....	310, 544
1914.....	166, 163	1923.....	278, 092	1932.....	283, 576
1915.....	143, 343	1924.....	260, 643	1933.....	286, 220
1916.....	160, 407	1925.....	271, 064	1934.....	281, 774
1917.....	204, 630	1926.....	274, 604	1935.....	280, 704
1918.....	248, 887	1927.....	290, 282	1936.....	322, 473
1919.....	378, 047	1928.....	300, 602		

Groupes principaux.—Les paragraphes suivants font ressortir l'organisation actuelle des principaux groupes des organisations ouvrières canadiennes.

Congrès des Métiers et du Travail du Canada.—Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada représente l'organisation ouvrière internationale au Canada, la majorité de ses membres appartenant aux organisations internationales qui ont des succursales au Canada. Selon les rapports de 1936, le Congrès a reçu des capitations de 62 organismes internationaux, de quatre organisations nationales et de 98 unions à charte directe; le nombre d'adhérents est de 149,398 répartis entre 1,679 unions locales.

Congrès Pan-Canadien du Travail.—Le Congrès Pan-Canadien du Travail fut fondé le 16 mars 1927 par des représentants d'organisations nationales et indépendantes. A la fin de 1936 le Congrès Pan-Canadien du Travail comptait six affiliations de corps centraux comptant dans l'ensemble 27,489 membres et 42 unions locales détenant des chartes directes et comptant 3,894 membres, ce qui fait un total de 31,383 adhérents.